

Faculté de droit

M1 Droit et Ingénierie financière

Année universitaire 2024/2025

Règlement adopté par le Conseil de Faculté le 12 septembre 2024 et par la Commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 24 septembre 2024.

Le présent règlement est applicable au titre de l'année universitaire 2024-2025.

DISPOSITIONS PARTICULIERES APPLICABLES A LA PREMIERE ANNEE DE MASTER DE DROIT ET INGENIERIE FINANCIERE (DIF)			
Année 2024-2025			
Enseignement	Nombre d'heures d'enseignement	ECTS	Examens
SEMESTRE 1			
Fiscalité des Entreprises (cours)	30 H	3	Terminal de 3H
Fiscalité des Entreprises (TD)	15 H	3	Contrôle continu
Sûretés (cours)	30 H	3	Ecrit 2h (sans TD)
Comptabilité (cours)	30 H	3	QCM 1h
Droit International Privé (cours)	30 H	3	Ecrit 1h (sans TD)
Concurrence (cours)	30 H	3	Ecrit 2h (sans TD)
Anglais (TD)	15 H	3	Contrôle continu
Analyse Financière (cours)	20 H	3	Ecrit 2h
Analyse Financière (TD)	15 H	2	Contrôle continu
Comptabilité Approfondie (cours)	20 H	2	Ecrit 2h
Technique quantitative de Gestion OU Méthodologie Juridique (cours)	20 H	2	Contrôle continu
TOTAL SEMESTRE 1	255 H	30	
SEMESTRE 2			
COURS 1			
Fiscalité des Entreprises (cours)	30 H	3	Terminal de 3H
Fiscalité des Entreprises (TD)	15 H	3	Contrôle continu
Entreprises en Difficulté (cours)	30 H	2	Ecrit 1h (sans TD)
Droit Patrimonial de l'Entrepreneur (cours)	30 H	2	Terminal de 1H30 min
Financement des Entreprises (cours)	30 H	3	Terminal de 3H
Financement des Entreprises (TD)	15 H	3	Contrôle continu
Propriété Industrielle (cours)	30 H	2	Ecrit 2h (sans TD)
Anglais (TD)	15 H	3	Contrôle continu
COURS PROPRES AU DIF+ALED			
Evaluation et Ingénierie Financière (cours)	20 H	2	Terminal écrit
Contrôle de Gestion (cours)	20 H	2	Contrôle continu
Politique Financière de l'Entreprise (cours)	20 H	2	Terminal écrit
Stage Obligatoire		3	
TOTAL SEMESTRE 2	255 H	30	